

COMMUNE DE MARCHESIEUX
REUNION DU 14 JUIN 2016

Présents : Gérard TAPIN, René LAMAZURE, Roland LEPUISSANT, Virginie POISSON, Sandra DORLÉANS, Grégory GAY, Nathalie HÉLAINE, Maryline MARTIN, Rémi CUCU, Nicole JOUIN, Jean-Marc KUZMIAK

Procuration de Patrick POULLAIN à Jean-Marc KUZMIAK
Procuration d'Anne HEBERT à Gérard TAPIN

Absents : David OURRY, Emilie CARDET

Monsieur le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour : délibération pour création de baux en remplacement de baux verbaux.

La demande est acceptée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 18/05/2016.

Délibération n° 2016/06/01
ETABLISSEMENTS DE BAUX

Le Maire informe le Conseil Municipal que Monsieur François-Marie HEBERT à un repreneur pour son exploitation agricole Monsieur Maxence CALAIS à compter de janvier 2017.

Monsieur HEBERT fait la demande auprès du conseil municipal la transformation des locations verbales au nom de Martine HEBERT (son épouse) en baux écrits à compter du 1^{er} janvier 2017 au nom du repreneur pour la parcelle :

ZO 48 2ha 03a 50 ZO 48 1ha 14a 40 ZO 48 1ha 46a 63 ZO 48 1ha 43a

Ainsi que le changement du preneur pour le Bail de la parcelle ZO 51 3ha 14a 30 à compter du 1^{er} janvier 2017.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette demande.

LOGEMENTS HLM

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'un logement HLM de type F3 cité des Pommiers va être disponible courant juillet.

Une seule proposition sera faite à Manche Habitat.

Deux logements HLM de type F3 l'un cité des Prieuré, l'autre au clos de la Mare vont être disponibles début septembre.

Une seule proposition sera faite pour l'un des deux, selon le choix du demandeur.

Délibération n° 2016/06/02
LOGEMENT COMMUNAL 4 RUE DU PORT

COMMUNE DE MARCHESIEUX
REUNION DU 14 JUIN 2016

Le Maire informe le Conseil Municipal que marine TROUDE a demandé la résiliation du bail du logement communal 4 rue du Port au 1^{er} juillet 2016 en raison de mutation.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- **accepte** cette résiliation au 1^{er} juillet 2016
- **autorise** l'établissement d'un nouveau bail si une demande était faite pour la location de ce logement, fixe le montant du loyer mensuel à 366.00€ et autorise le Maire à signer le bail.

Délibération n° 2016/06/03
GOUDRONNAGE 2016

Le Maire présente au Conseil Municipal le programme de voirie pour 2016 :

- En tranche ferme : la VC 2 du Marais (1er tronçon de 265 mètres, 2ème tronçon de 580mètres)
- En tranche conditionnelle 1 : le CR 30 la Dèraiserie sur un tronçon de 150 m
- En tranche conditionnelle 2 : le CR 30 la Dèraiserie sur un tronçon de 250 m

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le programme de voirie 2016.

Le Conseil Municipal décide de demander des devis à l'Entreprise LAISNEY, EUROVIA et l'entreprise COLAS pour le goudronnage 2016, les travaux seront à exécuter avant la mi-octobre.

Délibération n° 2016/06/04
ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de la convention « transition énergétique pour la croissance verte » concernant l'action 3 « rénovation de l'éclairage public » des demandes de devis pour le remplacement des globes des candélabres ont été faites.

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de l'entreprise 2ed d'un montant de 482.68€ HT par globe.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition.

Pour les potences des essais de couleurs ont été réalisés par l'entreprise Gaëtan Décoration.

Le Conseil Municipal est unanime et valide la peinture rouge sur les globes qui ne seront pas changés.

Le gris et le bleu n'ont pas été retenus par le Conseil, qui demande l'essai de la couleur rouge et couleur bois sur les potences.

Délibération n° 2016/06/05
NACELLE ELAGAGE

Le Maire donne lecture du courrier de Madame Régine TEULIER.

COMMUNE DE MARCHESIEUX
REUNION DU 14 JUIN 2016

Celle-ci demande au Conseil Municipal si la commune peut intervenir en nacelle pour couper des branches de ses arbres qui empiètent sur la parcelle voisine.

Considérant d'une part que la commune ne dispose pas de nacelle et d'autre part qu'il s'agit de terrain privé, **le conseil municipal, à l'unanimité, refuse l'intervention de la commune.**

Délibération n° 2016/06/06
SALLE DES FÊTES

Le Maire propose au Conseil Municipal de demander à Monsieur LAMARE architecte de séparer en 2 lots les travaux prévus à la salle des fêtes soit :

- 1 lot pour la partie qui sera conservée,
- 1 lot pour la partie complètement refaite.

Ce qui permettrait d'engager les travaux de la partie conservée dès 2016.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette demande.

Délibération n° 2016/06/07
SIEGES GRADINS DU STADE

Monsieur LAMAZURE adjoint, informe les conseillers municipaux que le Stade Malherbe va changer, durant l'été, les 21 000 sièges de d'Ornano.

Des sièges que les clubs de football de la région peuvent se procurer entre 1 et 3 € l'unité.

L'adjoint propose d'en acquérir 150 à 1€, afin d'améliorer le confort des tribunes du stade de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte cet achat.

STADE

Le maire informe le Conseil Municipal de la tentative d'intrusion au vestiaire dans la nuit du samedi au dimanche 12 juin 2016.

Le barillet de la porte blindée a été détérioré, il est à changer mais la porte n'a pas cédé.

La haie de lauriers sera coupée par l'ESM de l'entrée du stade à environ 16 mètres pour améliorer la surveillance.

EGLISE - CIMETIERE

Le Maire rapporte au Conseil Municipal la visite des architectes des bâtiments de France concernant l'éclairage des peintures murales de l'église et les améliorations à effectuer.

Un système d'éclairage avec bouton presseur/ minuteur pourrait être retenu.

L'ABF conseille à la commune d'établir des brochures touristiques et 2 panneaux explicatifs qui pourraient être installés sur les bas-côtés du chœur.

Il est préconisé d'enlever les galettes de béton entre les piliers afin d'améliorer l'écoulement de l'eau pluviale.

COMMUNE DE MARCHESIEUX
REUNION DU 14 JUIN 2016

Un couvreur va intervenir pour le nettoyage des gouttières et pour enlever l'herbe sur le haut des piliers de l'église.

Pour la réfection du mur du cimetière longeant la médiathèque Monsieur LEBRUN entreprise de maçonnerie va reprendre des travaux interrompus cela va engendrer un surcoût de 1300€.

Délibération n° 2016/06/08
SIGNALETIQUE SABLIERE

Le Maire propose au Conseil Municipal un devis de l'entreprise URBA Sign concernant des panneaux de sécurité à installer sur le site de la Sablière au vu des préconisations de GROUPAMA :
« Implantation en limite de propriété, sur le terrain de panneaux avertissant que les personnes sont dans une propriété privée et qu'elles n'ont pas le droit d'entrer, nager, naviguer....sur l'étang.....l'affichage doit être visible sur tout le terrain et ce quel que soit le lieu de passage».

Le montant de l'investissement est de 1718.47€ TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte le devis présenté.

Délibération n° 2016/06/09
VIREMENT DE CREDITS BUDGET COMMUNAL

Le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser le virement de crédit au budget communal pour le surcoût du mur du cimetière

| | | |
|-------------------------------------|----------|--------|
| Article 020 (dépenses imprévues) | dépenses | -1300€ |
| Article 2313 op 78 (travaux église) | dépenses | +1300€ |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le virement de crédit.

Délibération n° 2016/06/10
VIREMENT DE CREDITS BUDGET COMMUNAL

Le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser le virement de crédit au budget communal pour l'achat des panneaux de mise en sécurité du site la Sablière

| | | |
|---|----------|-------|
| Article 020 (dépenses imprévues) | dépenses | -700€ |
| Article 2158 op 41 (matériel et mobiliers divers) | dépenses | +700€ |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le virement de crédit.

Délibération n° 2016/06/11
COORDONNATEUR COMMUNAL RECENSEMENT

COMMUNE DE MARCHESIEUX
REUNION DU 14 JUIN 2016

Le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2017.

Il propose de désigner Catherine MULOT secrétaire de mairie, coordonnatrice communale.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition et autorise le Maire à établir et signer l'arrêté de nomination.

Délibération n° 2016/06/12

VIREMENT DE CREDITS BUDGET COMMUNAL

Le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser le virement de crédit au budget communal pour le paiement du logiciel de la gestion du cimetière

| | | |
|--|----------|---------|
| Article 020 (dépenses imprévues) | dépenses | - 1350€ |
| Article 2051 op 64 (matériel et logiciel informatique) | dépenses | + 1350€ |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le virement de crédit.

Délibération n° 2016/06/13

VIREMENT DE CREDITS BUDGET COMMUNAL

Le maire propose au Conseil Municipal d'autoriser le virement de crédit au budget communal pour la cession de la remorque ROLLAND

| | | |
|---|----------|-------|
| Article 024 (produits de cession) | recettes | +380€ |
| Article 2158 op 41 (matériel et mobiliers divers) | dépenses | +380€ |

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le virement de crédit.

INFORMATIONS

Le Conseil Municipal est informé qu'un compromis de vente a été signé pour le lot n°8 du lotissement de la Haiglière et que le lot n°7 est réservé.

Un panneau signalétique indiquant les parcelles à vendre va être installé à la place de l'ancien panneau nommant les entreprises.

QUESTIONS DIVERSES

- Nouveaux horaires de travail des employés communaux pour la période de l'été, les 40h sont effectuées sur 4 jours 1/2 au lieu de 5 jours, ils disposent du vendredi après-midi de repos,
- Le traitement du terrain palet – ball-trap va être fait par les employés communaux seulement pour 2016,
- Compte rendu de la réunion Familles Rurales,
- La participation des conseillers au repas des anciens sera reconduite pour 2016.